



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le 22 avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Brieuc de Mauron, dûment convoqué le 15 avril 2026 s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du Conseil Municipal en mairie, sous la présidence de M. Charles- Edouard FICHET.

Etaients présents :

Mmes et MM. FICHET Charles-Edouard – MENIER Corinne - de KERSABIEC Brieuc – LEBRETON fabienne – BUREL Alain – GOUEZ Hélène – LUTZ Philippe – REYNAUD Lucie – MARSEAUD Pascal – TABOT Odile - MENIER Nathanaël

Etaients absents :

Nombre de conseillers : 11

Présents : 11

Votants : 11

Mme TABOT Odile a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

2026-4-1 – Désignation d'une secrétaire de séance

Mme TABOT Odile est désignée secrétaire de séance

2026-4-2 – Approbation du compte rendu de la séance du 20 mars 2026

Le compte rendu de la séance précédente *est approuvé à l'unanimité*

2026-4-3 – Vote du compte de gestion 2025

Madame MENIER Corinne, Maire-adjointe aux finances présente au Conseil Municipal, le compte de gestion 2025 du budget principal, transmis par la Direction Générale des Finances Publiques du Morbihan.

Exercice 2025	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat de l'exercice
Investissement	165.224,87€	364.528,46€	199.303,59€
Fonctionnement	242.693,08€	291.500,97€	48.807,89€

	Résultat de clôture 2024	Part affectée à l'investissement exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	- 80.434,25€		199.303,59€	118.869,34€
Fonctionnement	293.612,44€	293.612,44€	48.807,89€	48.807,89€
Total	213.178,19€	293.612,44€	248.111,48€	167.677,23€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide *d'approuver à l'unanimité* le compte de gestion 2025 du budget principal.

**2026-4-4- Affectation du résultat 2025**

Compte tenu du résultat du compte administratif 2025 présenté lors de la séance du 5 mars dernier, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide *d'approuver à l'unanimité* d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de clôture 2024 → 293.612,44€ - 293.612,44€ affecté à la section d'investissement 2025 = 0€ + le résultat de l'exercice 2025 → 48.807,89€

Proposition affectation de 48.807,89€ à la section d'investissement.

2026-4-5- Vote du taux d'imposition 2026

Monsieur Le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. La taxe d'habitation ne concerne que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et sur délibération, les logements vacants depuis plus de 2 ans.

En conséquence, Monsieur Le Maire propose de maintenir les taux de 2025 et les fixer comme suit :

Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 14,46 %

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 37,07 %

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 32,60 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide *d'approuver à l'unanimité* les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026.

Autorise Monsieur Le Maire à signer l'imprimé « 1259 Com » notifiant ces taux d'imposition et les produits fiscaux qui en découlent.

2026-4-6- Subventions de fonctionnement accordées aux associations de SBDM et autres

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les montants attribués en 2025 aux associations et propose d'allouer et de verser une subvention aux associations suivantes pour 2026 :

Associations communales subventions :

- Amicale Laïque école de la Ville aux Oies 1.634 € (160€ + 434€ frais investissement + 1.040€ séjour Sarzeau)
- Comité d'Animation 400 € (160€ + 240€ achat friteuse)
- ACCA 520 € (160 € + 360 € pour les piégeurs de ragondins)
- Association Sauvegarde Patrimoine 460 € (160€ + 300€ pour 2 croix)

Autres associations subventions :

- Banque Alimentaire 80 €
- Cadets de Mauron 80 €
- Restos du Cœur du Morbihan 80 €
- ADMR de Mauron 80 €
- Anciens combattants de Mauron 20 €



Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide *d'approuver à l'unanimité* d'attribuer et de verser une subvention aux associations précisées ci-dessus au titre de l'année 2026 pour un montant total de 3.354€.

2026-4-7- Vote du budget primitif 2026

Madame MENIER Corinne, Maire-Adjointe présente au Conseil Municipal, la proposition du BP 2026 « Section Fonctionnement et Section Investissement ».

Le budget primitif 2026 s'équilibre donc comme suit :

En fonctionnement dépenses : 306.147,68€

En fonctionnement recettes : 306.147,68€

En investissement dépenses : 855.134,96€

En investissement recettes : 855.134,96€

Soit un total, en fonctionnement et en investissement : 1.161.282,64€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide *d'approuver à l'unanimité* la proposition du budget primitif 2026 tel qu'exposé ci-dessus.

2026-4-8- Désignation des élus au sein des différentes commissions (internes et externes)

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'élection des délégués aux diverses commissions.

Commission 1 :

Le Maire	Administration						
	CM						
	Délégué du conseil						
	Personnel	Mme MENIER Corinne					
	Energie	M. LUTZ Philippe					
	Eclairage public	M. LUTZ Philippe					
	Bât. communaux	Mme GOUEZ Hélène	M. LUTZ Philippe	Mme TABOT Odile			
	PLU	Mme MENIER Corinne	M. de KERSABIEC Briec	Mme TABOT Odile	M. LUTZ Philippe	M. MENIER Louis	M. GUILLARD Pierre

**Commission 2 :**

Mme MENIER Corinne	Finances	Mme TABOT Odile	Mme LEBRETON Fabienne	Mme REYNAUD Lucie	Mme REMON Danaé		
1 ^{ère} Adjointe	Vie scolaire	Mme TABOT Odile					
	Conseil d'école	Mme LEBRETON Fabienne	Mme TABOT Odile				
	Communication Partage des infos Outils transmission des infos	M. MARSEAUD Pascal	Mme LEBRETON Fabienne	Mme TABOT Odile	Mme GOUEZ Hélène	M. BUREL Alain Bulletins et Commémorations	
	Vie associative	Mme REYNAUD Lucie	M. GUILLARD Paul	Mme GOUEZ Hélène			

Commission 3 :

M. de KERSABIEC Briec	Voirie	M. MENIER Nathanaël	M. BUREL Alain	Mme LEBRETON Fabienne	Mme TABOT Odile	M. LUTZ Philippe	
2 ^{ème} Adjoint	Services Techniques	M. MENIER Nathanaël	Mme TABOT Odile				
	Espaces verts Chantier Halle, étang, terrain foot	M. MENIER Nathanaël	M. BUREL Alain	Mme TABOT Odile	Mme REMON Danaé	M. MARSEAUD Pascal	Mme MENIER Corinne

Le Maire est membre de droit dans toutes les commissions.

Délégations :

CC Plo	M. FICHET Charles-Edouard	Mme MENIER Corinne Suppléante				
Eau	Mme TABOT Odile					
Grand Bassin de l'Oust	M. MARSEAUD Pascal					
SMICTOM (OM)	Mme GOUEZ Hélène	M. FICHET Charles-Edouard - Suppléant				
IMPOT (CCID)	Mme TABOT Odile	Mme MENIER Corinne	M. BUREL Alain	M. LUTZ Philippe	M. GUILLARD Paul	



Appels d'offre	Mme TABOT Odile	M. MENIER Nathanaël	Mme REYNAUD Lucie			
Liste électorale	Mme TABOT Odile	M. BUREL Alain	M. GUILLARD Pierre	M. MARCADE Bernard		
Morbihan énergie	M. LUTZ Philippe					

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide *d'approuver à l'unanimité* les désignations des élus, au sein des différentes commissions internes et externes.

2026-4-9- Changement des tarifs du cimetière

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de revoir à la hausse les tarifs du cimetière de la commune.

		Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
CONCESSION 30 ANS	2 M2	100€	150 €
CONCESSIONS 50 ANS	2 M2	150€	200 €
SITE CINERAIRE / CAVURNE Terrain nu			
CONCESSION POUR 30 ANS	1 M2	80€	100 €
CONCESSION POUR 50 ANS	1 M2	120€	150 €
COLUMBARIUM <u>UNE CASE</u>			
CONCESSION POUR 10 ANS			300 €
CONCESSION POUR 15 ANS			500 €
CONCESSION POUR 30 ANS			700 €
<u>JARDIN DU SOUVENIR</u>			
DISPERSION DES CENDRES			30€



LES PLAQUES ET LEUR GRAVURES SONT A LA CHARGE DES FAMILLES		RENSEIGNEMENTS A LA MAIRIE
--	--	-------------------------------

Informations diverses :

- Journée bénévolat
Samedi 6 juin 2026 (matin / **horaire à définir**) – rendez-vous à la mairie
Apéritif offert avant le pique-nique
- Tontes faites à différents endroits par l'entreprise Fillatre.
- Réparation pont à la Boulais
La commune de Brignac a pris la moitié de la dépense
- 2 abonnements pour des journaux, le Ploërmelais et l'Hebdomadaire d'Armor
Accès en libre-service en mairie.
- 2 panneaux concernant les financements de l'église et la halle visibles sur les bâtiments.
- Repas des aînés
Dimanche 18 octobre 2026

Fait à St Briec de Mauron, le 23 avril 2026
Le Maire,
Charles-Edouard FICHET